

Résolution Propositionnelle

Deuxième Partie : Algorithmes

Benjamin Wack

Université Grenoble Alpes

Janvier 2025

Preuve par résolution de l'exemple du cours

- ▶ (H1) : $p \Rightarrow \neg j \equiv \neg p \vee \neg j$
- ▶ (H2) : $\neg p \Rightarrow j \equiv p \vee j$
- ▶ (H3) : $j \Rightarrow m \equiv \neg j \vee m$
- ▶ (\neg C) : $\neg m \wedge \neg p$

Clauses : $\{\neg p \vee \neg j, p \vee j, \neg j \vee m, \neg m, \neg p\}$

$$\frac{\frac{\frac{p \vee j \quad \neg j \vee m}{p \vee m} \quad \neg m}{p} \quad \neg p}{\perp}$$

OU

$$\frac{\frac{\frac{p \vee j \quad \neg p}{j} \quad \neg j \vee m}{m} \quad \neg m}{\perp}$$

OU...

Au dernier cours

- ▶ Algèbre de Boole
- ▶ Fonctions booléennes
- ▶ Résolution

(1) $A \vdash B$

B se *déduit* de A : il existe une preuve par résolution de B à partir de A .

(2) $A \models B$

B est *conséquence* de A : tout modèle de A est aussi un modèle de B .

Aujourd'hui : Cohérence

(1) \Rightarrow (2)

Aujourd'hui : Complétude

(2) \Rightarrow (1)

Plan

Cohérence

Complétude

Introduction aux algorithmes de résolution

Davis, Putnam, Logemann et Loveland

Stratégie complète

Conclusion

Définition

La **cohérence** d'un système logique, c'est le fait que les preuves obtenues dans ce système « ne prouvent que des choses vraies ».

Cohérence de la règle de résolution

Théorème 2.1.15

Si C est un résolvant de A et B alors $A, B \models C$.

Preuve.

Si C est un résolvant de A et B , alors il y a un littéral L tel que $A = A' + L$, $B = B' + L^c$, et $C = A' + B'$.

Soit v telle que $[A]_v = 1$ et $[B]_v = 1$: montrons que $[C]_v = 1$.

- ▶ Si $[L]_v = 1$. Alors $[L^c]_v = 0$.
Comme $[B]_v = 1$, v est modèle de B' . Donc $[C]_v = 1$.
- ▶ Si $[L^c]_v = 1$. Alors $[L]_v = 0$.
Comme $[A]_v = 1$, v est modèle de A' . Donc $[C]_v = 1$.

Dans tous les cas v est modèle de C .



Cohérence de la **déduction**

Théorème 2.1.16

Soit Γ un ensemble de clauses et C une clause. Si $\Gamma \vdash C$ alors $\Gamma \models C$.

Preuve.

Soit P une preuve de C à partir de Γ .

Supposons que pour toute preuve $\Gamma \vdash D$ **plus courte** que P , nous avons $\Gamma \models D$.

Montrons que $\Gamma \models C$. Nous avons deux cas possibles :

1. C est une hypothèse de Γ , dans ce cas évidemment $\Gamma \models C$.
2. $\Gamma \vdash A$ et $\Gamma \vdash B$ (avec une preuve plus courte) et

$$\frac{A \quad B}{C}$$

Par hypothèse de récurrence : $\Gamma \models A$ et $\Gamma \models B$.

Par cohérence de la règle de résolution : $A, B \models C$. Donc $\Gamma \models C$.

□

Définition

Complétude pour la réfutation : Si $\Gamma \models \perp$ alors $\Gamma \vdash \perp$.

$$\Gamma[L := 1]$$

Définition 2.1.18

Soient Γ un ensemble de clauses et L un littéral.

$\Gamma[L := 1]$ est obtenu en :

- ▶ supprimant les clauses contenant L
- ▶ enlevant L^c des autres clauses

De même $\Gamma[L := 0]$ en échangeant les rôles de L et L^c .

Remarque : on a une variable de moins.

Exemples

Exemple 2.1.19

$$\Gamma = \bar{p} + q, \bar{q} + r, p + q, p + r.$$

$$\blacktriangleright \Gamma[p := 1] =$$

$$\{q, \bar{q} + r\}.$$

$$\blacktriangleright \Gamma[p := 0] =$$

$$\{\bar{q} + r, q, r\}.$$

Observons que :

$$\blacktriangleright (\bar{1} + q)(\bar{q} + r)(1 + q)(1 + r) = q(\bar{q} + r)$$

$$\blacktriangleright (\bar{0} + q)(\bar{q} + r)(0 + q)(0 + r) = (\bar{q} + r)qr$$

Propriété de $\Gamma[L := \dots]$

Propriété 2.1.21

Γ a un modèle si et seulement si $\Gamma[L := 1]$ ou $\Gamma[L := 0]$ en a un.

Preuve.

- \Rightarrow Si v est un modèle de Γ alors c'est un modèle de l'un des $\Gamma[L := \dots]$ (à choisir selon $[L]_v$).
- \Leftarrow Si v est un modèle de $\Gamma[L := i]$ alors on peut en déduire un modèle de Γ (en posant $[L]_{v'} = i$).

□

Lemme 2.1.22

Lemme 2.1.22

Soit Γ un ensemble de clauses, C une clause et L un littéral.
Si $\Gamma[L := 1] \vdash C$ alors $\Gamma \vdash C$ ou $\Gamma \vdash C + L^c$.

Preuve.

On rajoute le littéral L^c aux clauses où on l'avait enlevé dans Γ .

- ▶ Si $C \in \Gamma[L := 1]$:
 - ▶ soit C était dans Γ alors $\Gamma \vdash C$
 - ▶ soit C est obtenue en enlevant un L^c alors $\Gamma \vdash C + L^c$
- ▶ Si C est un résolvant de A et B :
 - ▶ soit $\Gamma \vdash A$ et $\Gamma \vdash B$ d'où $\Gamma \vdash C$
 - ▶ soit il faut rajouter L^c dans A ou B , donc dans C aussi

□

Complétude de la résolution

Théorème 2.1.24

Soit Γ un ensemble fini de clauses. Si $\Gamma \models \perp$ alors $\Gamma \vdash \perp$.

Preuve

Par récurrence sur le **nombre de variables** de Γ .

- ▶ Cas de base : Γ n'a aucune variable. Donc $\Gamma = \emptyset$ (impossible car \emptyset est valide) ou $\Gamma = \{\perp\}$.
- ▶ Hérédité : on montre que $\Gamma \vdash \perp$ ou bien que $\Gamma \vdash \bar{x}$ et $\Gamma \vdash x$.

Corollaire 2.1.25

Γ est insatisfaisable si et seulement si $\Gamma \vdash \perp$.

Présentation de deux algorithmes

Comment décider « systématiquement » si Γ est contradictoire ?

- ▶ **L'algorithme de Davis, Putnam, Logemann et Loveland**
Parcours « intelligent » des assignations possibles des variables propositionnelles de Γ
- ▶ **La Stratégie complète**
Construction des TOUTES les clauses déductibles de Γ .

Remarque

Solutions **exponentielles** en temps dans le pire des cas.

Pourquoi une complexité exponentielle ?

Rappels :

- ▶ dans une clause, l'ordre ou la répétition de littéraux n'a pas d'importance ;
- ▶ une clause valide (contenant p et \bar{p}) est inutile ;
- ▶ dans une preuve, les clauses sont réutilisables.

Combien de clauses distinctes peut-on écrire avec n variables ?

Pour chaque variable p , une clause peut contenir :

- ▶ p
- ▶ \bar{p}
- ▶ ou aucun des deux

donc 3^n clauses distinctes.

Ainsi si Γ contient n littéraux, aucune preuve par résolution ne peut être de longueur supérieure à 3^n lignes.

Réduction d'un ensemble de clauses

Pour accélérer les algorithmes, on **réduit** l'ensemble de clauses.

Comment réduire ?

Enlever les clauses **valides** et les clauses **contenant une autre** clause de l'ensemble.

Exemple 2.1.27

La réduction de l'ensemble de clauses

$\{p + q + \bar{p}, p + r, p + r + \bar{s}, r + q\}$ donne l'ensemble réduit :

$\{p + r, r + q\}$.

Justification

Propriété 2.1.28

Un ensemble de clauses E est équivalent à l'ensemble de clauses réduit obtenu à partir de E .

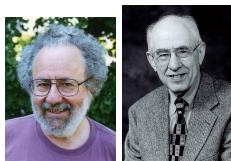
Preuve.

- ▶ On peut enlever une clause valide : $x.1 \equiv x$
- ▶ On peut enlever une clause incluant une autre clause :
 $x.(x + y) \equiv x$



Historique

- ▶ Martin Davis (1928-2023), mathématicien américain
- ▶ Hilary Putnam (1926-2016), philosophe, mathématicien et informaticien américain
- ▶ règle de **résolution** (utilisation exhaustive dans l'algo initial)
- ▶ Algorithme de satisfaisabilité des formules booléennes (1960)
 - ▶ détermine un modèle d'un ensemble de clauses (si possible)
 - ▶ conçu initialement pour étudier les formules du premier ordre
 - ▶ raffinement par M. Davis, G. Logemann et D. Loveland en 1962
 - ▶ à la base des SAT-solveurs efficaces
- ▶ Preuve d'indécidabilité des équations Diophantiennes (avec Y. Matiyasevich et J. Robinson)



Démo SAT solveur

Problème



- ▶ Chaque case peut contenir un jeton ou pas.
- ▶ Deux jetons ne doivent jamais être voisins.
- ▶ Au moins deux cases doivent contenir un jeton.

Modélisation booléenne

La variable i est vraie si la case i contient un jeton.

Résolution par un SAT solveur

- ▶ Construction des clauses
- ▶ Traduction au format DIMACS
- ▶ Exécution et interprétation du résultat

Principes de simplification (Davis & Putnam)

Deux types de transformations pour simplifier les formules :

1. **préservant le sens** :
 - ▶ réduction
2. **préservant seulement la satisfaisabilité** :
 - ▶ suppression des clauses qui ont des littéraux isolés
 - ▶ résolution unitaire

DPLL est (en général) efficace car il utilise ces deux types de transformations.

Principe de séparation (Logemann & Loveland)

« Branchement/Retour-arrière »

- ▶ **Branchement** : Après toutes les simplifications, affecter **vrai** à une variable bien choisie.
- ▶ Continuer récursivement l'algorithme.
- ▶ **Retour-arrière** : Si on arrive à une contradiction, on retourne au dernier choix, et on « branche » en affectant **faux** à la variable choisie.

L'algorithme DPLL (figure 2.1)

bool fonction Algo_DPLL(Γ : ensemble de clauses)

0 Supprimer les clauses valides de Γ .

Si $\Gamma = \emptyset$, renvoyer (vrai).

Sinon renvoyer (DPLL(Γ))

bool fonction DPLL(Γ : ensemble de clauses non valides)

La fonction renvoie vrai si et seulement si Γ est satisfaisable.

1 **Si** $\perp \in \Gamma$, renvoyer (faux).

Si $\Gamma = \emptyset$, renvoyer (vrai).

2 Réduire Γ .

3 Enlever de Γ les clauses comportant des littéraux isolés.

Si l'ensemble Γ a été modifié, aller en 1.

4 Appliquer à Γ la résolution unitaire.

Si l'ensemble Γ a été modifié, aller en 1.

5 Choisir x une variable quelconque de Γ

 renvoyer (DPLL($\Gamma[x := 0]$) ou alors DPLL($\Gamma[x := 1]$))

Suppression des clauses qui ont des littéraux isolés.

Définition 2.2.1

Le littéral L est **isolé** si aucune clause de Γ ne comporte L^c .

Lemme 2.2.2

Supprimer des clauses avec un littéral isolé préserve la satisfaisabilité.

La preuve est demandée dans l'exercice 49.

Intuition : il n'y a rien à perdre à prendre $[L]_v = 1$.

Exemple 2.2.3

Soit Γ l'ensemble de clauses

$$(1) p + q + r$$

$$(2) \bar{q} + \bar{r}$$

$$(3) q + s$$

$$(4) \bar{s} + t$$

Simplifiez Γ en supprimant des clauses qui ont des littéraux isolés.

p et t sont isolés.

$$(2) \bar{q} + \bar{r}$$

$$(3) q + s$$

\bar{r} et s sont maintenant isolés.

On obtient l'ensemble vide \emptyset .

Γ a donc un modèle (par exemple $p = 1, t = 1, r = 0, s = 1$).

Résolution unitaire

Définition 2.2.4

Une **clause unitaire** est une clause qui ne comporte qu'un littéral.

Soit L le littéral d'une clause unitaire de Γ .

On construit un ensemble Θ :

- ▶ enlever les clauses qui comportent L
- ▶ à l'**intérieur** des clauses restantes, enlever L^c
- ▶ si Γ comporte deux clauses unitaires complémentaires, alors $\Theta = \{\perp\}$.

On applique ce procédé pour chaque clause unitaire.

Lemme 2.2.5

Γ a un modèle si et seulement si Θ en a un.

La preuve est demandée dans l'exercice 50.

Exemple 2.2.6 Résolution unitaire

Simplifiez les ensembles de clauses suivants par résolution unitaire :

► $\Gamma = p + q, \bar{p}, \bar{q}$

q, \bar{q} par résolution unitaire sur \bar{p} ,
 puis \perp par RU sur \bar{q}
 Donc Γ n'a pas de modèle.

► $\Gamma = a + b + \bar{d}, \bar{a} + c + \bar{d}, \bar{b}, d, \bar{c}$

1. a, \bar{a}
2. \perp

donc Γ n'a pas de modèle.

► $\Gamma = p, q, p+r, \bar{p}+r, q+\bar{r}, \bar{q}+s$

Par RU on obtient r, s .
 Donc Γ a un modèle puisque r, s en a un.

L'algorithme DPLL (figure 2.1)

bool fonction Algo_DPLL(Γ : ensemble de clauses)

0 Supprimer les clauses valides de Γ .

Si $\Gamma = \emptyset$, renvoyer (vrai).

Sinon renvoyer (DPLL(Γ))

bool fonction DPLL(Γ : ensemble de clauses non valides)

La fonction renvoie vrai si et seulement si Γ est satisfaisable.

1 **Si** $\perp \in \Gamma$, renvoyer (faux).

Si $\Gamma = \emptyset$, renvoyer (vrai).

2 Réduire Γ .

3 Enlever de Γ les clauses comportant des littéraux isolés.

Si l'ensemble Γ a été modifié, aller en 1.

4 Appliquer à Γ la résolution unitaire.

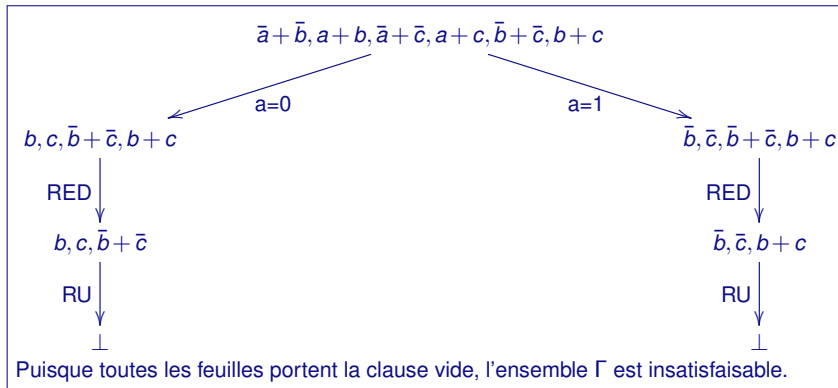
Si l'ensemble Γ a été modifié, aller en 1.

5 Choisir x une variable quelconque de Γ

 renvoyer (DPLL($\Gamma[x := 0]$) ou alors DPLL($\Gamma[x := 1]$))

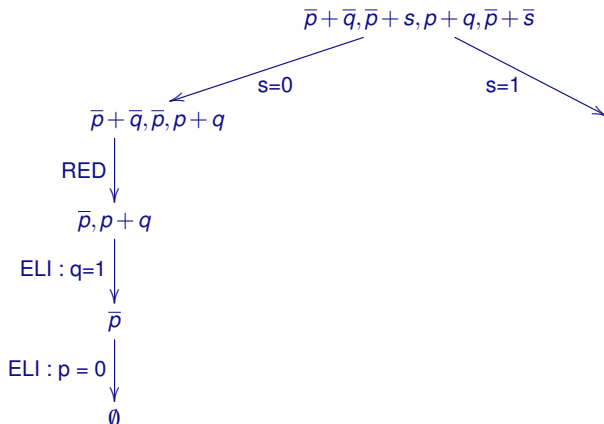
Exemple 2.2.8

Soit Γ l'ensemble de clauses : $\bar{a} + \bar{b}, a + b, \bar{a} + \bar{c}, a + c, \bar{b} + \bar{c}, b + c$.



Exemple 2.2.8

Soit Γ l'ensemble de clauses : $\bar{p} + \bar{q}, \bar{p} + s, p + q, \bar{p} + \bar{s}$.



Puisqu'une feuille porte l'ensemble vide, l'ensemble Γ est satisfaisable.

Il est **inutile** de poursuivre la construction de la branche droite.

Théorèmes 2.2.9 et 2.2.10

L'algorithme Algo_DPLL est correct et se termine.

Preuve de terminaison

- ▶ La suppression des clauses valides n'est exécutée qu'une seule fois.
- ▶ Boucle de simplifications : le nombre de clauses diminue strictement
- ▶ Appels récursifs : le nombre de variables diminue strictement

D'où la terminaison.

Preuve de correction

Il s'agit de démontrer que la satisfaisabilité est préservée tout au long de l'algorithme.

- ▶ Dans la boucle principale :
cf lemme pour chaque simplification.

- ▶ Correction des appels récursifs :

Rappel de la propriété 2.1.21 :

Γ a un modèle ssi $\Gamma[x := 0]$ ou $\Gamma[x := 1]$ est satisfaisable.

Donc si les appels récursifs sont corrects, l'appel courant l'est aussi.

Puisque l'algorithme est correct pour un ensemble Γ sans littéraux (cas d'arrêt), il est correct pour tout ensemble de clauses Γ .

Remarques 2.2.11 et 2.2.12

- ▶ **Oubli de simplifications** : DPLL reste correct si on oublie (une ou plusieurs fois) la réduction (2), l'élimination des littéraux isolés (3) et/ou la réduction unitaire (4).
- ▶ **Choix de la variable** :
 - ▶ Un bon choix pour la variable x de l'étape (5), consiste à choisir la variable qui apparaît le plus souvent.
 - ▶ Un meilleur choix consiste à choisir la variable qui va entraîner par la suite le plus de simplifications.

Cf. section 2.2.5 pour les principales heuristiques de branchement.

Principe de l'algorithme : construire toutes les clauses déduites de Γ

Suivant la hauteur des arbres de preuves.

Algorithme

Pour tout entier i

Tant qu'il est possible de construire de nouvelles clauses

Construire l'ensemble réduit de toutes les clauses ayant une preuve de hauteur $\leq i$.

En pratique :

Maintenir deux suites d'ensembles de clauses, $\Delta_{i(i \geq 0)}$ et $\Theta_{i(i \geq 0)}$

Deux suites d'ensembles de clauses

Δ_i = les nouvelles clauses utiles

Clauses déduites par une preuve de hauteur i , après élimination :

- ▶ des clauses valides
- ▶ des clauses incluant une clause de preuve de hauteur $< i$.

Δ_0 est obtenu en réduisant Γ .

Θ_i = les anciennes clauses encore utiles

Clauses déduites par une preuve de hauteur $< i$ après élimination :

- ▶ des clauses valides
- ▶ des clauses incluant une autre clause de preuve de hauteur $\leq i$.

Θ_0 est l'ensemble vide.

Exemple ??

Soit $\Gamma = \{a + b + \bar{a}, a + b, a + b + c, a + \bar{b}, \bar{a} + b, \bar{a} + \bar{b}\}$

i	Δ_i	Θ_i	$\Delta_i \cup \Theta_i$	Résolvants de Δ_i et $\Delta_i \cup \Theta_i$
0	$a + b + \bar{a}, a + b$ $a + b + c, a + \bar{b}$ $\bar{a} + b, \bar{a} + \bar{b}$	\emptyset	$a + b, a + \bar{b},$ $\bar{a} + b, \bar{a} + \bar{b}$	$a, b, b + \bar{b},$ $a + \bar{a}, \bar{b}, \bar{a}$
1	a, b, \bar{b}, \bar{a}	\emptyset	a, b, \bar{b}, \bar{a}	\perp
2	\perp	\emptyset	\perp	\emptyset
3	\emptyset	\perp		

Rappel :

- ▶ $\Delta_{i+1} =$
 - ▶ Tous les résolvants de Δ_i et de $\Delta_i \cup \Theta_i$
 - ▶ Réduire
 - ▶ Enlever les résolvants qui incluent une clause de $\Delta_i \cup \Theta_i$
- ▶ $\Theta_{i+1} =$
Enlever de $\Delta_i \cup \Theta_i$ les clauses qui incluent une clause de Δ_{i+1}

Aujourd'hui

- ▶ La résolution est un système de déduction **correct** et **complet** : il permet de **caractériser** toutes les formules insatisfaisables.
- ▶ L'**algorithme DPLL** utilise les idées de la résolution pour :
 - ▶ trouver un **modèle**
 - ▶ sinon, prouver l'**insatisfaisabilité** par une exploration efficace des assignations.
- ▶ La **Stratégie Complète** est un **algorithme** qui donne **toutes** les clauses déductibles d'un ensemble initial

La prochaine fois

- ▶ Dédution naturelle

À chercher : **Hypothèses** :

- ▶ (H1) : $p \Rightarrow \neg j \equiv \bar{p} + \bar{j}$
- ▶ (H2) : $\neg p \Rightarrow j \equiv p + j$
- ▶ (H3) : $j \Rightarrow m \equiv \bar{j} + m$
- ▶ ($\neg C$) : $\neg m \wedge \neg p$ (deux clauses \bar{m} et \bar{p})

Construire la preuve de $H1, H2, H3, \neg C \vdash \perp$ obtenue par l'algorithme DPLL (ici, peu importe le choix de la variable)